

Compteurs Linky : de la tension dans l'air...

Pas encore installé en Kreiz-Breizh, Linky, le nouveau compteur électrique que déploie ERDF dans toute la France, suscite déjà l'inquiétude. Compteur intrusif, nocif ? Des collectifs s'opposent, des communes également. Un mouvement qui enflamme alors qu'ERDF souhaite rassurer.



Le collectif Stop Linky Pays Roi Morvan a été créé par Lidwien Veeger, Daniela Rizo et Simon Kooistra.

Linky : il a un nom de personnage de dessins animés, que l'on imagine plutôt gentil et bienveillant. Mais les descriptions qu'en font ses opposants, relèveraient davantage d'un vrai monstre. Le compteur Linky, remplacera bientôt votre bon vieux compteur électrique. Un boîtier, dit intelligent, qui doit permettre de mieux évaluer et gérer votre consommation d'électricité. Fini les contrôleurs qui relèvent le compteur. Linky « le compteur communicant d'ERDF », communiquera justement les données de votre consommation

d'électricité à distance (lire ci-dessous). Le signal circule dans les câbles du réseau électrique basse tension (technologie des courants porteurs en ligne : CPL), jusqu'au poste de distribution du quartier où est logé le concentrateur.

35 millions de compteurs et 700.000 concentrateurs (équipés d'ordinateurs et d'antennes-relais « GPRS ») doivent ainsi être installés d'ici 5 ans en France, « pays leader de cette avancée technologique », rappelle Bernard Laurans, directeur ERDF Bretagne.

À ce jour en Bretagne, 50.000 Linky ont été posés (300 emplois prévus en 2017 pour les installateurs). Plus de 95 % de la pose programmée (installations qui auront lieu jusqu'en 2020) a déjà été effectuée selon ERDF.

DE NOMBREUSES INQUIÉTUDES

Pas l'ombre d'un Linky en Kreiz Breizh que, déjà, il suscite la méfiance. Deux collectifs sont nés récemment du côté de Berrien - Huelgoat et dans le Pays du Roi Morvan. Plusieurs collectifs nationaux ont Linky dans le viseur.

Motif parmi d'autres* de cette contestation : l'inquiétude concernant le CPL. L'UFC Que choisir la juge « légitime » et rappelle que le « Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé les ondes des radiofréquences dans la catégorie cancérigène possible ». « C'est une technologie éprouvée. Linky génère le même champ électromagnétique que l'ancien compteur (...) Tout a été vérifié », rappelle Bernard Laurans. La CLCV du Finistère reste « prudente et vigilante ». « Le compteur renforce le bain électromagnétique dans lequel on est plongé. À l'image des pesticides, on ne mesure pas l'incidence du cocktail », explique Yvon Thomas, conseiller à la CLCV, qui rappelle qu'un protocole de mesure va être mené prochainement de manière « indépendante » (Protocole établi entre le Criirem, centre de recherche indépendant, l'Ademe et l'Agence nationale des fréquences).

D'autres inquiétudes ont été formulées récemment, le 17 mars, par l'association des maires de France. « En raison de sa qualité de concessionnaire et intervenant directement dans la pose des compteurs, la parole d'ERDF ne suffit pas à lever les inquiétudes. Une expression de l'État est urgente et nécessaire pour, d'une part, informer les maires sur les limites de leur capacité à agir dans ce domaine et, d'autre part, fournir de manière objective et transparente aux habitants inquiets les réponses qu'ils

attendent », a écrit François Baroin, président l'AMF), dans un courrier au Premier ministre.

REMPLACEMENT OBLIGATOIRE

Une question se pose. Peut-on refuser cette installation que l'on soit particulier ou commune ? Pour les collectifs, oui. Pour ERDF non. « Le remplacement du compteur a un caractère légal. C'est une décision du législateur. Nous sommes bordés juridiquement », rappelle Bernard Laurans, directeur d'ERDF Bretagne. Un député du Morbihan (P. Noguès) a récemment posé la question à Ségolène Royal, ministre de l'écologie. Pas encore de réponse claire de la part de l'État. « L'idée qui m'est insupportable, c'est cette impossibilité de refuser », peste Pierre Bobe, du collectif Stop Linky Kreiz Breizh. « ERDF a mené jusqu'ici une stratégie de communication basée sur l'intimidation », estime Daniela Rizo, du collectif Interactions. Des opposants qui se contentent aujourd'hui d'écrire par lettre avec accusé de réception leur refus à ERDF et au maire de la commune. « On a l'impression d'être pris dans une toile dont on ne peut plus s'extraire », estime Martine Gillet et Pierre Bobe. Le boîtier intelligent aura encore fort à faire pour rassurer.

FRANÇOIS LE DÙ

*La Ligue des droits de l'Homme estime que Linky, en cours de déploiement, pourrait présenter des risques pour la vie privée des citoyens.

ERDF souhaite faire de la pédagogie

Bernard Laurans, directeur d'ERDF Bretagne, rappelle les points forts de Linky : « Linky est une modernité technologique qui offre l'accès à la donnée dans le cadre de la transition énergétique. Le compteur ne communique que les Kwh (...) Ensuite, contrairement à aujourd'hui, ERDF facturera sur index réel. Il faut savoir que 70 % de nos réclamations portent sur des index

estimés soit trop ou pas assez élevés. Le troisième avantage, est la facilité opérationnelle ». L'investissement Linky (5 milliards d'€) aura-t-il un impact sur la facture du client ? « Aucun. Il y aura des gains opérationnels. L'investissement s'équilibre sur 20 ans ». Un numéro vert, spécialement dédié aux questions sur le nouveau compteur, est dédié (0.800.05.46.59).

Collorec prend position : contre

À Collorec, comme dans une centaine d'autres communes françaises, le conseil municipal s'est prononcé contre la pose des compteurs Linky. Une délibération a été prise il y a un mois. « Tant que nous n'aurons pas plus d'informations sur ces fameux compteurs, où l'on a renoncé à son installa-

tion en Allemagne, que l'on désinstalle au Québec... on est en droit de se poser des questions », explique le maire, Patrick Nicot, qui estime que « la population n'est pas suffisamment informée. J'ai rencontré des techniciens d'ERDF mais on attend plus de précisions ».

La contestation s'organise

Stop Linky Kreiz Breizh se joindra samedi 7 mai, à 11 h, à un grand rassemblement pour refuser l'installation des compteurs, devant la mairie de Brest. Départ en covoiturage de Collorec à partir de la mairie à 9 h. Dans la partie morbihannaise du Kreiz Breizh, une soirée est organisée, à la salle des fêtes du Fauoët, avec la diffusion de Take back your power sous-titré en français, avec ensuite un débat organisé par Stop Linky Pays Roi Morvan, le 7 mai, à 20 h. Entrée libre.



Daniela Rizo, électrohypersensible ne veut pas du compteur Linky

« Un soir, j'ai ressenti des symptômes très poussés, très douloureux, j'étais en train de mourir. C'était une cacophonie d'images dans ma tête, des crises d'angoisse, des chocs électriques au niveau du cerveau. Je me voyais sortir de mon corps, mon cœur s'arrêter de battre ». C'était fin 2010. Daniela Rizo, chargée de communication à Lorient, consulte alors son médecin généraliste. Burn-out ? Surmenage ? « On évoquait beaucoup de choses sauf de l'électrohypersensibilité », raconte-elle. On l'aiguille vers un psychologue, un cardiologue... « Pendant 6 mois, je ne savais pas ce que j'avais (...) C'est en envoyant au mail au Criirem*, que j'ai mieux compris et, ensuite, en rencontrant le docteur Belpomme (NDLR : professeur de cancérologie à l'université Paris-Descartes). J'ai appris que ça pouvait toucher tout le monde ».

Avec le recul, elle se souvient de ressentir des douleurs et « une chaleur à l'oreille » lorsqu'elle se servait de son téléphone portable. « En fait, depuis 2009, je n'allais pas bien, des sensations de vertige, picotements, des céphalées intenses, irritabilité, perte de mémoire. J'ai appris ensuite que les ondes ouvrent la barrière hémato-encé-



Daniela Rizo est opposée à l'installation des compteurs Linky.

phalique qui a le rôle de nous protéger des toxines ». Quel remède ? « La première chose à faire, c'est de se couper des ondes. C'est la base... et ce n'est pas facile. Les EHS (électrohypersensibles) recherchent les zones blanches ». Sortir de chez soi relève alors du parcours du combattant. « On ne peut pas beaucoup sortir, je ne peux plus faire d'activités culturelles, sportives, quand je vais à la bibliothèque avec les enfants, le wifi me brûle la peau... et quand je sors, je dois me couvrir d'un tissu blindé composé d'argent et de cuivre pour

empêcher les ondes de passer ».

« ON A DÉJÀ TROP D'ONDES »

Et Linky dans tout cela ? Pour Daniela Rizo, qui a dû déménager à la campagne, à Priziac, et n'utilise plus de wifi ni de portable, le nouveau compteur est la goutte de trop. « On a déjà trop d'ondes, d'appareils connectés ». Avec des amis, elle a créé le collectif intercommunes dans le Pays du Roi Morvan où les poses de compteurs doivent débiter dès juillet prochain.

Qu'en pense le professeur Belpomme, en pointe sur les questions d'hyperélectrosensibilité ? « Linky utilise les CPL qui sont extrêmement dangereuses et il n'y a pas systématiquement de blindage aux câbles, cela va donc créer des champs électromagnétiques. Les électrohypersensibles ne les tolèrent pas. Je délivre régulièrement des certificats médicaux pour mes hypersensibles et aucun n'a eu de compteurs Linky d'installés. Linky se rajoute à tout le reste. On estime en France, qu'il y a entre 2 et 5 % d'hyperélectrosensibles. À la fin du siècle, ce serait entre 25 et 50 % dans le monde ».

*Centre de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques non ionisants.

Le calendrier des installations en Kreiz Breizh

Le calendrier des poses du compteur Linky est disponible (www.erdf.fr/linky-bientot-chez-vous).
Carhaix. De juillet 2017 à décembre 2017.

Le Fauoët, Gourin, Langonnet. De juillet 2016 à décembre 2016.
Callac. De juillet 2017 à décembre 2017 et de juillet 2020 à décembre 2020.
Rostrenen, Guarec. De janvier 2020 à

décembre 2020.
Huelgoat et Châteauneuf-du-Faou. De janvier 2018 à juin 2018.
Scaër. De janvier 2020 à juin 2020.
Pleyben. De janvier 2017 à juin 2017.